



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 31 mars 2021
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2020.BVD.5282
Classification : Non classifié

Berne, BFH, Schwabstrasse 10, Haute école des arts de Berne, HKB, remise en état et adaptations spécifiques à l'exploitation, crédit d'engagement pour la réalisation

1. Objet

Le crédit demandé de 3,45 millions de francs (coût total 3,7 millions de francs, moins les frais d'étude de projet déjà approuvés de 0,25 million de francs) doit permettre de financer les travaux spécifiques à l'exploitation en vue du regroupement de la filière d'étude Master of Contemporary Arts Practice (MA CAP) de la Haute école des arts de Berne à la Schwabstrasse 10 ainsi que les travaux de remise en état sur le bâtiment.

Les travaux doivent être réalisés en deux étapes sans interruption de l'exploitation, pendant les vacances semestrielles de 2022 et 2023.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
1P222203 Enseignement, formation et recherche, gros œuvre	85 000	80
1P222203 Enseignement, formation et recherche, second œuvre	3 147 000	25

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
3 232 000	2 036 160	1 195 840	13

Explications sur les différents sous-totaux

Les travaux de décontamination, qui s'élèvent à 468 000 francs, font partie des coûts totaux de 3,7 millions de francs et sont à la charge du compte de résultats, mais ne sont pas inclus dans les dépenses d'investissement de 3 232 000 francs.

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précédentes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Années suivantes
Selon le présent arrêté	3,23	0	0,01	0,28	1,53	1,41			
Selon le plan d'investissement du 19.08.2020									

Le projet 19.0556 a été inscrit dans le plan d'investissement intégré dans le poste collectif « Projets d'investissement / remises en état entre zéro et cinq millions du coût total par projet ».

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
1P222203 Enseignement, formation et recherche, gros œuvre	1062.50
1P222203 Enseignement, formation et recherche, second œuvre	125 880

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Aucun		
Total en CHF		

Cf. chiffre 4.3 du rapport